



## NOTE D'INFORMATION SUR LA SID

- La Société islamique de développement du secteur privé (SID) est une émanation de la Banque islamique de développement (BID). La SID a été créée en Novembre 1999 dans le but de promouvoir, le développement économique de ses pays membres en encourageant l'établissement, l'extension et la modernisation d'entreprises privées, de façon à compléter le rôle de la BID.
- Le capital autorisé de la SID est de 1 milliard de dollars US et son capital souscrit de 500 millions de dollars US. La BID détient 50% du capital de la SID, le reste est partagé entre les pays membres de la BID (30%), et les institutions financières publiques des pays membres (20%).
- Les projets éligibles au financement de la SID doivent avoir un caractère privé : en effet, leur capital doit être détenu à hauteur d'au moins 51% par des investisseurs privés appartenant aux pays membres de l'institution.
- Ces projets doivent également se fonder sur une bonne conception technique attestée par une étude de faisabilité, et être susceptibles de dégager une rentabilité financière suffisante, tout en ayant un impact positif sur le développement économique et social.
- Les modes de financement utilisés par la SID sont compatibles avec la Chari'a islamique. Il s'agit essentiellement du crédit-bail ou leasing, de la vente à tempérament et du financement de la fabrication de biens sur commande (Istisna').
- Les financements de la SID sont octroyés en dollars US. Les termes et conditions des financements de la SID sont déterminés en référence aux conditions du marché. Les marges bénéficiaires sont le plus souvent calculées en ajoutant au taux inter-bancaire du marché de Londres (LIBOR), un "spread" exprimé en termes de pourcentage et fixé en fonction du risque pays et des risques inhérents au projet. Les durées de remboursement se situent en général dans une fourchette de 5 à 8 ans.
- Aucune commission (d'engagement par exemple) n'est facturée à nos clients. Ces derniers doivent cependant s'engager à couvrir certains frais d'études liés à l'instruction du dossier (honoraires d'avocats par exemple) et convenus d'avance d'une façon transparente. Ces frais sont dus quelle que soit l'issue de la demande de financement.
- La SID privilégie, au cours de cette phase de démarrage de ses activités, les projets d'extension appartenant à des sociétés ayant une activité et des comptes audité portant au moins sur 3 exercices. Par ailleurs la SID accorde une attention particulière aux projets ayant une activité exportatrice génératrice de devises ou susceptible de remplacer certaines importations d'une façon efficace.
- La SID donne la priorité à l'heure actuelle aux secteurs industriel et agro-industriel, aux télécommunications, aux projets d'infrastructure financés et exécutés par le secteur privé,



et aux services de santé privés. Le SID favorise aussi les entreprises conjointes ayant des actionnaires de différents pays membres.

- La limite de la participation de la SID se situe à hauteur de 50% du coût, s'il s'agit du financement à terme d'un projet d'extension, et de 40% s'il s'agit d'un projet nouveau. Le montant de financement de la SID se situe en moyenne entre 2 et 10 millions de dollars US par projet.

- Les projets PME et PMI sont financés à travers des lignes de financement octroyées aux organismes bancaires appropriés dans les pays membres.

- Les fonds propres des promoteurs devront couvrir 35 à 40% du coût du projet (fonds de roulement compris) et les autres sources de financement devront être définies avant l'introduction d'une demande à la SID.

- Les garanties exigées par la SID sont de natures diverses : elles peuvent comprendre des garanties bancaires, des hypothèques, des sûretés liées au promoteur du projet, des nantissements, des affectations de créances liées à des contrats fermes dans un compte séquestre, ainsi que la garantie d'une société mère ou affiliée. En règle générale les garanties exigées sont déterminées en fonction des caractéristiques du projet, mais la valeur totale desdites garanties ne peut être inférieure à 150% du financement octroyé par la BID y compris la marge bénéficiaire.



## **RENSEIGNEMENTS INITIAUX A FOURNIR AVEC TOUTE DEMANDE DE FINANCEMENT**

### **CAS DE CREATION D'UN NOUVEAU PROJET**

La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), soucieuse de répondre avec diligence et efficacité aux sollicitations de ses clients, accorde une importance primordiale à la qualité, à l'exactitude et à la pertinence des renseignements sur lesquels elle fonde ses décisions d'agrément de financement. Dans ce processus, le client est invité à fournir des indications sur les principaux points désignés ci-après:

#### **1. Informations générales**

- Nom de la compagnie
- Forme juridique
- Date de création
- Localisation
- Adresse postale
- Téléphone
- Fax / courrier électronique
- Personnes à contacter

#### **2. Propriétaires / Promoteurs**

- Nom, nationalité, et pourcentage de participation des principaux actionnaires
- Expérience dans le secteur, l'activité et le produit envisagés
- Expérience en matière de gestion d'entreprises
- CV des de principaux promoteurs du projet

#### **3. Le projet**

- Description générale
- Etude de faisabilité (aspects techniques, commerciaux et financiers, offre, demande, prix, stratégie de distribution)
- Avantage comparatif
- Principales sources de concurrence
- Renseignements sur le mode de gestion du projet
- Partenaire technique
- Emploi prévu par catégorie
- Aspects relatifs à la formation du personnel

#### **4. Coût**

- Coût du projet
- Sources potentielles d'acquisition des composantes du projet (locale et étrangère)

(en milliers de \$)

<b>Composantes</b>	<b>Local</b>	<b>Import</b>	<b>Total</b>
Terrain			
Génie civil			
Equipement			
Autres			
Engineering et autres frais d'établissement			



Imprévus			
Fonds de roulement t			
Intérêts intercalaires			
<b>Total</b>			

5. **Projections financières**

- Bilans, comptes d'exploitation et cash flow prévisionnels (5 à 10ans) ; comptes d'exploitation audités si l'entreprise est déjà opérationnelle.
- Taux de rendement interne
- Couverture du service de la dette et autres ratios financiers

6. **Réalisation du projet**

- Mode d'acquisition prévu des biens et des services
- Planning de réalisation

7. **Plan de financement**

<b>Rubriques</b>	<b>\$000</b>	<b>%</b>
Fonds propres		
Promoteur principal		
Autres investisseurs		
Sous total 1		
Dette à long et moyen terme		
Banques locales		
Banques étrangères		
Autres		
Sous total 2		
<b>Total</b>		

8. **Garanties proposées**

- Garanties réelles sur actifs
- Délégation d'assurance
- Caution des promoteurs
- Nantissement de créances
- Autres

**Informations à adresser à l'adresse suivante :**

*Monsieur le Directeur Général de la SID  
B.P. 54069, Jeddah 21514, Arabie saoudite  
Tel : 966 2 6467961 / 6467958  
Fax : 966 2 6444427  
www. Icd-idb.org*